

Le plaidoyer en faveur d'un Parlement de la Méditerranée entendu

Ce jeudi 26 janvier, le secrétaire d'État délégué à la Mer auprès de la première ministre présentait ses vœux au monde maritime. Des vœux, des souhaits plutôt, lui ont été adressés voici quelques semaines, via une note signée par Serge Pallarès, dont nous avons pu prendre connaissance.

Président des ports d'Occitanie, président du parc marin du golfe du Lion et vice-président du Parlement de la Mer en Occitanie, Serge Pallarès a pris la plume, voici quelques semaines, pour faire part au secrétaire d'État, Hervé Berville, de sa vision pour l'avenir d'une Méditerranée unie et engagée pour la préservation de ses richesses. Dans une note "privée", il souligne de nombreux enjeux. « Il est de notre devoir de mettre en synergie l'ensemble des acteurs en Méditerranée. Nous

avons réussi en Occitanie, mais aussi en Corse et bientôt en Paca, à travers les "Parlements de la Mer", à créer les conditions de l'échange, du dialogue et des propositions d'action. Il faut aujourd'hui élargir cette démarche à tous les pays qui bordent la Méditerranée dans un Parlement de la Mer Méditerranée. C'est l'urgence environnementale et climatique qui nous l'ordonne pour sauver notre mer, et qui fera unanimité. Sa place particulière de "mer fermée" la rend d'autant plus

sensible aux effets du changement climatique, largement amplifiés par rapport aux océans et n'offre aux espèces vulnérables aucune possibilité de migrer vers de plus hautes latitudes. Ce hot spot mondial de biodiversité est menacé de collapse et ses marges d'adaptation très étroites », écrit-il.

Porteurs d'initiative pour une « révolution »

Dans cette correspondance qui s'apparente à un plaidoyer en faveur de la survie de Mare Nostrum, Serge Pallarès indique au ministre que « nous devons être porteurs des initiatives nécessaires à une véritable "révolution" dans l'approche des enjeux maritimes, par une modernisation et une adaptation aux grands défis d'avenir de nos ports et de nos territoires littoraux



Une note du président des Ports d'Occitanie et du parc marin largement prise en compte par le ministre.

L'INDÉPENDANT

aux dans une perspective de renforcement des liens "terre mer". Acteurs de l'identité et de l'attractivité des territoires, les ports de plaisance, le littoral, sont des portes d'entrée vers la mer comme vers la terre. Ils participent au dynamisme des régions littorales, sont des outils de mise en tourisme des territoires, et sont des lieux privilégiés de contact des citoyens avec la mer ».

Il suggère, pour ce faire « une organisation et un réseau d'acteurs identifiés ». Ainsi que la création de "missions littoral" qui pourraient être confiées aux sous-préfets, territorialement compétents. Hier, à l'occasion des vœux au monde maritime, Hervé Berville a repris comme étant prioritaires les préconisations de Serge Pallarès, à savoir la transition écologique des ports, le développement des fi-

nières d'enseignement, la pérennité des activités de pêche dans le golfe du Lion, le développement de la recherche, le renforcement de la sécurité, entre autres. Et en marge, nous avons pu apprendre que le sous-préfet de Céret s'est vu récemment confier la charge du littoral dans les Pyrénées-Orientales dans le cadre d'une expérimentation "pilote" en France.

J.R.